

L'an DEUX MIL NEUF, le LUNDI 29 JUIN, à 17 h 11, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en troisième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 21 h 15).

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert / ORPHÉ Monique / BAREIGTS Éricka / MAILLOT Gérard / HOAREAU Jean-François / PONIN-BALLOM Gino / PICARD Hajasoa / LAURET Edmond / VICTORIA RETOURNAT Danièle / PESTEL René Louis / VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini / ARMAND Alain / HUMBLOT Nicole / ESPÉRET Jean-Pierre / BRISSAC-FÉRAL Claude / COUDERC Alain / ADAME Brigitte / ANDAMAYE Marie-Annick / CLAIN Claudette / KICHENIN Virgile / EUPHRASIE Didier / CATHERINE Aline / HOAREAU Emmanuel / ASSABY Maximilien / ISIDORE Marylise / DINDAR Ibrahim / NATIVEL Mickaël / JAVEL François / TURPIN Marie-Annick / FIDJI Jean-Claude / NAILLET Philippe / LOWINSKY Jacques / SERVANTÈS Marie / PAULÉE Marie-Thérèse / PELTIER Hélyette / FRANÇOISE Gérard / VARONDIN Frédéric / AHAMADI Salama / BÈGUE Rose Blanche / TOQUET Stéphanie / CÉCILÉRY Nathalie / JUSTINE Marie Séverine / FOURNEL Dominique / ALLIÉ Carmen / TROTET Maryse / HOAREAU Patricia / BARDIÈRE Jean-Michel / VICTORIA René-Paul / ALBANY Christian (arrivé à 17 h 34 au Rapport n° 09/3-01) / HOAREAU Serge / LOCATE Raziah

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

INGAR Iqbal		par ALLIÉ Carmen
GERMAIN Claudine	pour toute la durée de la séance	par FOURNEL Dominique
SALIMINA Patricia		par HOAREAU Patricia
VICTORIA René-Paul	à partir de son départ à 19 h 14 au Rapport n° 09/3-12 et jusqu'au départ de son mandataire à 20 h 14 au Rapport n° 09/3-25	par HOAREAU Serge
BAREIGTS Éricka	à partir de son départ à 19 h 22 au Rapport n° 09/3-14	par BRISSAC-FÉRAL Claude
JAVEL François	à partir de son départ à 20 h 02 au Rapport n° 09/3-23	par ANDAMAYE Marie-Annick

Les membres présents, au nombre de 51 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. JUSTINE Marie Séverine a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application de l'Article L. 2121-14 (alinéas 2 et 3) du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, de ORPHÉ Monique en qualité de Présidente de Séance chargée de remplacer le Maire pour diriger les débats et pour mettre aux voix les Rapports relatifs au Compte Administratif :

- 09/3-12 Budget principal,
- 09/3-14 Budget Annexe Eau,
- 09/3-16 Régie Affaires Funéraires,
- 09/3-19 Régie Marchés et Droits de Place.

ELUS INTERESSES

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- | | | |
|--------------------|----------------------|---------|
| - DINDAR Ibrahim | au titre de la SHLMR | 09/3-30 |
| - LOWINSKY Jacques | | 09/3-31 |

Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion

DEPLACEMENTS D'ELUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Elus	Horaires	Remarques
ALBANY Christian	ARRIVEE à 17 h 34	au Rapport n° 09/3-03
DEPLACEMENTS		
ANNETTE Gilbert	de 18 h 34 à 19 h 17	au Rapport n° 09/3-12
ANNETTE Gilbert	de 19 h 19 à 19 h 40	du Rapport n° 09/3-12 au Rapport n° 09/3-20
HOARAU Serge	de 19 h 28 à 19 h 43	du Rapport n° 09/3-17 au Rapport n° 09/3-22
ALBANY Christian	de 19 h 42 à 20 h 14	du Rapport n° 09/3-21 au Rapport n° 09/3-24
HOARAU Serge	de 20 h 01 à 20 h 14	du Rapport n° 09/3-22 au Rapport n° 09/3-24
TROTET Maryse	de 20 h 27 à 20 h 35	du Rapport n° 09/3-26 au Rapport n° 09/3-29
LOWINSKY Jacques	de 20 h 35 à 20 h 36	du Rapport n° 09/3-30 au Rapport n° 09/3-32
DINDAR Ibrahim	de 20 h 35 à 20 h 39	du Rapport n° 09/3-30 au Rapport n° 09/3-33
DEPARTS		
VICTORIA René-Paul	à 19 h 14	au Rapport n° 09/3-12 (procuration à HOARAU Serge)
BAREIGTS Ericka	à 19 h 22	au Rapport n° 09/3-14 (procuration à BRISSAC-FÉRAL Claude)
JAVEL François	à 20 h 02	au Rapport n° 09/3-23 (procuration à ANDAMAYE Marie-Annick)
HOARAU Serge	à 20 h 14	au Rapport n° 09/3-25

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le - 7 JUIL. 2009 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 51 sur 55.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE